La Grève du Bâtiment

A LILLE

Avant la grève générale

C'est ce matin que répondant à l'ordre de grève paru dans la presse les ouvriers du bâtiment et des travaux publics, cesseront le travail.

La journée d'hier a été consacrée à la préparation de ce mouvement formidable.

Voici les premiers ordres du jour des assemblées préparatoires :

Les maçons réunis en assemblée générale ont décidé à l'unanimité l'arrêt complet du travail.

Les belges présents ont décidé de retourner chez eux des demain matin après avoir touché leur salaire.

Les menuisiers, charpentiers tous réunis en assemblée générale à la Bourse du Travail et conformément à la décision prise par eux mardi dernier ont décidé l'arrêt complet pour tous les menuisiers, charpentiers dans la totalité des ateliers, chantiers, usines etc..

Le secrétaire : PLANQUE.

Les peintres, vitriers réunis au siège du Syndicat en nombre considérable ont approuvé par acclamation l'ordre de grève lancé par le Conseil d'Administration et ont décidé de poursuivre la lutte jusque complète satisfaction.

VERHELST.

LA GREVE ENGLOBERA-T-ELLE LES OUVRIERS DU GAZ ?

Les ouvriers du gaz ont tenu hier une très importante réunion au siège du Syndicat à la suite de laquelle la lettre suivante a été adressée à M. Bernard directeur de la Compagnie du Gaz.

Monsieur,

Les ouvriers du gaz assemblés hier soir étant gaziers de la Compagnie Roubaisienne, ont décidé à l'unanimité de vous soumettre les revendications suivantes :

Chauffeurs et similaires	18 fr. 00
Eteigneurs	16 fr. 60
Ouvriers de coure	14 fr. 60
Surveillants	20 fr.

Il reste entendu que ces prix seront acceptés pour les 8 heures du travail. Les ouvriers demandent également la suppression du travail à la tâche.

Je vous serai reconnaissant de vouloir bien accepter de recevoir une délégation samedi à 9 heures et de me prévenir de ce fait.

Recevez... etc.

Pour les ouvriers du gaz : VAILLANT.

LA REPERCUSSION EN BELGIQUE

Lesecrétaire général du Bâtiment a reçu hier le télégramme suivant :

Anvers, 10 — 19 —

Anvers, 10 — 19. — « Les ouvriers retournent à Anvers, disant grève du Nord de France est-ce vrai que c'est pour le Nord entier ? Réponse.

Secrétaire de l'Union Centrale d'Anvers.
NEERINCK.

A ROUBAIX

Comme les jours précédents, les grévistes de la région roubaisienne se sont réunis hier boulevard de Belfort.

Le citoyen Vanleynseele, délégué régional de la Fédération, a rendu compte des dernières démarches faites, et de la décision de la Commission administrative départementale qui s'était réunie à Lille la veille.

Dans une réunion d'entrepreneurs qui eut lieu au début de ce mois, M. Picot aurait déclaré à ses collègues qu'il pourrait toujours payer à ses ouvriers un salaire supérieur à celui consenti par eux, étant couvert par M. le colonel Prangey, chef des services de la Reconstitution industrielle. Les patrons présents ont vivement protesté, accusant l'administration de favoriser la hausse des salaires.

En conséquence, dans la réunion de Commission administrative d'avant-hier, l'administration, loin de donner satisfaction aux revendications ouvrières, a offert aux syndicat un barême inférieur à celui que proposaient les patrons eux-mêmes.

Ceux-ci offraient 2 fr. 20 l'heure. L'administration a proposé, comme nous le disions hier, un tarif variant de 1 fr. 87 à 2 fr. 20.

Ce résultat équivaut exactement à rien. Il aura seulement pour effet de faire regretter aux patrons la plainte qu'ils avaient formulée et d'engager les ouvriers à persévérer dans leur attitude.

LA SITUATION S'AGGRAVE

Par suite du manque d'ouvriers, des fuites se produisent dans les canalisations d'eau, obligeant le service municipal des Eaux à supprimer la distribution dans plusieurs quartiers. Rue des Longues-Haies, notamment, 326 maisons sont privées d'eau. Seuls de tous les employés des services municipaux, un certain nombre d'ouvriers de la Compagnie du Gaz sont autorisés à travailler à la réparation des conduites de gaz, afin d'éviter les accidents.

— Réunion ce matin, à 9 heures, à la Bourse du Travail.

A VALENCIENNES

Le mouvement est général à Valenciennes et dans tout l'arrondissement. - 25.000 grévistes.

Jeudi matin, le chômage était général à Valenciennes et dans tout l'arrondissement.

Le mouvement a pris de l'extension dans les cantons de Denain, Bouchain, Saint-Amand, Condé.

A Denain, Bouchain, Haspres, Noyelles, Avesnes-le-Sec, Douchy, Neuville-sur-l'Escaut, Lourches, Escaudain, Marquette, Wasnes-au-Bac on peut évaluer à **20.000** le nombre de grévistes qui étaient occupés à la réfection des bâtiments, aux T. P. U., aux entreprises de voies ferrées, aux entreprises Pichon etc.

Dans la région de Condé, il y avait jeudi matin 1.000 grévistes ; à Hergnies, dans les cantons de Saint-Amand, à Préseau, à Blanc-Misseron, le travail est arrêté.

Les grévistes sont calmes.

On ne signale aucun incident.

400 ouvriers des Forges et Aciéries du Nord et de l'Est quittent le travail

Jeudi après-midi, 400 ouvriers occupés aux travaux des Forges et Aciéries du Nord et de l'Est, se sont mis en grève.

Ces importants établissements comptent 1300 ouvriers.

L'on craint que le chômage ne soit général aujourd'hui vendredi.

A DOUAI

Partout les travailleurs ont cessé le travail

La grève du Bâtiment se poursuit dans le calme. Le mouvement est général aujourd'hui. Partout les chantiers sont déserts. Les grévistes manifestent une résolution indomptable de faire aboutir leurs revendications. Tous ceux que nous avons pu interroger nous ont déclaré nettement qu'ils étaient résolus à tenir jusqu'au bout et qu'ils ne reprendraient le travail que sur l'ordre du Syndicat après avoir obtenu satisfaction.

Voici un fait — entre mille — qui montre bien la remarquable discipline des travailleurs en grève : **il a été impossible** de trouver deux ouvriers pour assurer le passage des péniches aux écluses de Dorignies. Une demande a donc été faite au citoyen Delarue, qui, après examen de la situation, a fait délivrer une autorisation du Syndicat à deux travailleurs pour assurer ce service.

A Marchiennes 600 ouvriers abandonnent les chantiers

Les ouvriers du Bâtiment de Marchiennes et des environs se sont réunis le 22 octobre, au Café du Centre, à 6 heures du soir.

Après avoir entendu leur secrétaire, qui leur rendit compte des résultats obtenus après les réunions consécutives de la commission mixte, concernant le nouveau barême de salaires, et constatant le refus des patrons qui s'obstinent à ne pas accepter les revendications modérées des travailleurs syndiqués du Bâtiment, des Travaux publics et du Nivellement, ont décidé, à l'unanimité (environ 600 ouvriers), la grève générale pour jeudi matin 23 octobre, et s'engagent à la poursuivre jusqu'à complète satisfaction ; se séparent aux cris de : Vive la grève ! Pas de renégats !

Le Comité de grève.

A SAINT-AMAND

LES TRAVAILLEURS DU BATIMENT SE DECLARENT SOLIDAIRES DE LEURS CAMARADES DU DEPARTEMENT.

Les ouvriers du Bâtiment de Saint-Amand, réunis en assemblée générale le 21 octobre salle de la Coopérative, rue de Bruille, après avoir entendu le compte rendu de la commission mixte départementale du Bâtiment et devant le refus des patrons d'accorder le tarif de la Marne réclamé par les syndicats du Nord, ont voté à l'unanimité l'ordre du jour suivant :

« Déclarent se solidariser avec leurs camarades de travail du département et décident la grève générale pour jeudi matin si le résultat de l'entrevue de la commission mixte, devant avoir lieu avant cette date, ne donne pas satisfaction aux revendications présentées.

Pour le Syndicat et par ordre :
Le secrétaire : **Delcourt.**

Dans le Cambrésis grève générale

TRAVAUX PUBLICS. RECONSTITUTION ET BATIMENT

La grève des ouvriers employés à la Reconstitution et aux Travaux publics ainsi que toutes les corporations du bâtiment, maçons, plafonneurs, terrassiers, etc., est effective depuis ce matin jeudi 23 octobre.

C'est en vertu d'un télégramme reçu mercredi soir par le citoyen Forest, secrétaire du syndicat du bâtiment de Caudry, que le mouvement s'est déclanché.

Le citoyen Delalaing, secrétaire du syndicat de la Reconstitution, s'est rendu à la gare du Nord de Caudry, pour demander aux ouvriers qui se rendaient à Marcoing, Escaudœuvres, Rumilly de rentrer en grève.

Un vaste meeting s'est tenu dans la matinée au jardin Prioux, à Caudry ; il a obtenu un gros succès. La parole fut prise tour à tour par les citoyens Delalaing, Bricoux et Forest.

Un ordre du jour fut voté à l'unanimité. Les grévistes se séparèrent au cri de « Vive la Solidarité ouvrière ! »

Le mouvement comprend environ 1300 ouvriers de Caudry dont 1.000 de la Reconstitution et 300 des autres corporations ; 800 à Beauvois, Fontaine-au-Pire et Cattenières ; 500 à Bertry, Ligny et Montigny.

A TOURCOING

Deux Tourquennois devant les Assises d'Evreux

ILS ONT TUE POUR VOLER

Les nommés Victor Dausette et Charles Robrecht, inculpés d'assassinat, commis sur la personne du nommé Lacroix, dans la nuit du 9 au 10 mars 1917, passeront devant la Cour d'Assises d'Evreux, le samedi 25 octobre.

On se souvient que les individus après avoir à demi étranglé leur victime la dépouillèrent de son argent, d'une partie de ses vêtements puis l'ayant achevée à coups de canne, jetèrent son cadavre à l'eau.

Cette affaire avait déjà été appelée au rôle de la session de juin dernier mais elle fut remise sur la demande de l'avocat d'un des deux inculpés, par suite de l'absence, des pièces à conviction.

M. Perny, chef de la sûreté de Lille qui était à l'époque commissaire à Tourcoing et fut appelé de ce fait, à s'occuper de cette affaire est cité comme principal témoin.

A LA MADELEINE

Tué en gare

UN OUVRIER A ETE BROYE EN DESCENDANT D'UN TRAIN EN MARCHE

Hier à midi, le chef de gare de La Madeleine était informé que le cadavre d'un inconnu venait d'être trouvé au kilomètre 6-010 à environ trois cents mètres des quais de débarquement.

Se transportant immédiatement sur les lieux accompagné d'hommes d'équipes, le fonctionnaire procéda aux constatations suivantes : L'accident venait vraisemblablement d'avoir lieu après le départ du train de voyageurs n. 2.202 venant de la direction d'Armentières et se dirigeant vers Lille et qui doit passer à La Madeleine, à 11 h. 50. Le cadavre était complètement sectionné au-dessus de l'abdomen à hauteur de l'épigastre le bras droit était également sectionné. Les débris du corps furent transportés dans une des dépendances de la gare. En procédant à la fouille des vêtements portés par le défunt, il fut trouvé dans la poche gauche du pantalon un portefeuille en cuir jaune renfermant une carte confédérale de la C. G. T. n. 369, section de Vambrechies au nom de Bleuville Louis, menuisier, rue du Moulin, 2 — né le 9 septembre 1897, date d'admission 1er septembre, plusieurs cartes de visites au même nom. Une carte de stagiaire du P. S., section de Marquette et quelques menus objets et monnaie. La montre et la chaîne étaient restées attaché au gilet.

Il s'agissait bien de Louis Bleuville. Son oncle M. Délannoy Michel, chez lequel le défunt demeurait ayant été informé qu'un accident était survenu à son neveu, vint reconnaître le cadavre. Il déclara que Bleuville rentré du régiment depuis deux mois travaillait comme menuisier stagiaire à la Cie du chemin de fer. A la compagnie on déclare que Bleuville avait été chargé de transporter des outils à la gare et qu'il a voulu descendre du train en marche — fait corroboré par deux témoins M. Verbray, aiguilleur et un voyageur M. Mercadier, géomètre, Boulevard Picpus, à Paris. Il est à supposer que le n'ayant pas de carte de circulation aura voulu descendre avant l'arrêt du train marchant encore à une vitesse de 25 kil. à l'heure.

A WATTRELOS

Une fillette de trois ans tombe dans une marmite d'eau bouillante

Une petite fille de trois ans et demi, Marie-Madeleine Verbecke, laissée seule quelques instants à la cuisine où avait été déposée une grande marmite d'eau bouillante, est tombée dedans en jouant.

Elle a été retirée presque aussitôt, mais le pauvre petit corps portait de très graves brûlures.

Malgré tous les soins prodigués par le docteur Ballenghien, la victime de cet accident a succombé quelques heures après.

A BEAUVAL

Un horrible crime

DEUX PERSONNES ASSASSINEES

La commune de Beauval (Somme) est encore sous le coup de la vive émotion causée par un épouvantable crime commis lundi matin.

Le nommé Pascal Boulogne, aveugle, âgé de 82 ans, et sa fille Florentine, 49 ans, qui habitaient une petite maisonnette, rue de Candas, ont été trouvés assassinés à coups de couteau et de rasoir, vers midi et demi, par des voisins.

Le crime a dû être perpétré vers 7 à 8 heures du matin, et l'assassin s'est enfui par une pâture située derrière la maison.

Le vol a certainement été le mobile du crime, car tous les meubles ont été fouillés.

Le Parquet de Doullens s'est transporté sur les lieux et les indications recueillies permettront, espère-t-on, d'arrêter bientôt l'assassin.

A DUNKERQUE

RENVERSE PAR UN AUTO-CAMION

Un maréchal-des-logis du 88e régiment d'artillerie qui passait sur le Quai de Lenhenaer avec un lourd camion-automobile, a renversé un officier anglais du vapeur « Viola », M. François Flamant.

Transporté à l'hôpital sur un brancard, le malheureux y est mort en arrivant.

Au 2e Conseil de Guerre de Lille

Audience du 21 octobre 1919

Présidence de M. le colonel Bartel ; commissaire du gouvernement, M. le commandant Machat (Grammont).

INTELLIGENCES AVEC L'ENNEMI. — Rossel Hermance, femme Medgy, 41 ans, demeurant à Wattrelos, accusée d'avoir dénoncé, le 21 novembre 1917, un soldat français, du nom de Eckhant, est acquittée, la prévention n'étant pas suffisamment établie.

Audience du 23 octobre

Présidence de M. le colonel Birard; commissaire du gouvernement, M. le commandant Weber.

Deux mois de prison à Poulain, pour ivresse manifeste et publique.

— Deux ans de prison à Deleplanque, et deux mois de prison à Elie, pour désertion à l'intérieur en temps de guerre.

— Deux ans de prison avec sursis aux tirailleurs algériens Guerechi et Gueratti, pour vols d'effets militaires dans un wagon en stationnement sur les quais de la gare maritime de Dunkerque.

Le Conseil prononce en outre l'acquittement de Overtus, pour une désertion de 63 heures; de Gramlo, pour faux et usage de faux et de Robillard, pour bris de clôture.

— A noter que certains des délits ci-dessus mentionnés tombent sous l'application de la loi d'amnistie, mais que, faute d'instructions, la justice a dû suivre son cours.

LILLE

LES RELATIONS ENTRE LILLE-BÉTHUNE-HÉNIN-LIÉTARD

Le Conseil général doit se réunir le 26 courant. Nous espérons qu'un de ses membres voudra bien déposer un vœu demandant à la Compagnie du Nord la création, le plus tôt possible, d'un train pour Béthune, vers 6 heures du matin, qui arriverait dans cette ville à 7heures 30 et donnerait ainsi correspondance aux premiers trains partant de Béthune pour Lens et Saint-Pol.

Ce train, ainsi que votre estimable journal le dit avec juste raison, favoriserait tous les voyageurs et les commerçants faisant les marchés des villes importantes du Pas-de-Calais, car actuellement, il est impossible d'arriver à Béthune avant 10 heures 45, et encore, quand il n'y a pas de retard.

On pourra objecter qu'on peut y arriver pour 8 heures, mais de Lille, il faut aller passer par Hazebrouck, et encore, presque deux fois par semaine, on manque la correspondance, ce qui est fort désagréable, surtout le samedi.

Actuellement une personne ayant besoin de se rendre à Béthune pour obtenir une pièce militaire ou administrative, doit faire un voyage de deux jours, car en arrivant vers 11 heures à Béthune, on ne peut se présenter dans les bureaux de la mairie, de la sous-préfecture ou du Parquet que quelques minutes avant midi. La gare est, on le sait, éloignée du centre de la ville.

Si, en ces quelques minutes, on obtient pas satisfaction — ne pas oublier que c'est l'heure du déjeuner — il faut attendre, pour retirer la pièce sollicitée, l'après-midi, et le seul et unique train de retour est à 2 heures 46. Ajoutons que souvent, si l'on n'arrive pas une demi-heure avant le départ, on risque fort de rester debout pendant le retour de Béthune-Lille.

En outre, pour les commerçants, impossible de songer à faire le marché, ou bien, il faut partir la veille et coucher à Béthune.

Personne n'osera contredire qu'il est très difficile, sinon impossible, de trouver du logement à Béthune. Les employés de la Compagnie du Nord peuvent en témoigner. Malgré les demandes réitérées du public, des commerçants et des voyageurs, on ne voit rien venir et cependant, on parle toujours des relations économiques dans nos régions.

Le jour où la Compagnie aura créé ce train tant réclamé, elle aura favorisé d'une façon réelle et effective cette reprise des affaires entre Lille et Béthune, centre du bassin houiller.

Des pétitions ont été envoyées à la Compagnie pour la mise en marche de ce train de Don à Hénin-Liétard. Peut-on dire que cette direction est on ne peut plus mal desservie depuis la suppression du train partant de Lille à 6 heures 10 du matin.

Il est actuellement impossible de se rendre dans la région d'Hénin-Liétard avant 11 heures 30 du matin. C'est scandaleux, et la population d'Hénin s'en est vivement émue, en constatant l'absence, sur ses marchés, de nombreux commerçants lillois qui ont renoncé à aller y vendre leurs produits, ne pouvant y arriver que vers la fin du marché. Et cependant, pour cette direction, ce serait bien simple de satisfaire le public, car le train partant de Lille à 5 heure 57 arrive à 7 heures à Don.

Dans cette gare, se trouve à cette heure un train qui vient d'arriver d'Hénin-Liétard. Pourquoi ne pas le faire repartir un quart d'heure plus tard vers cette ville, au lieu de ne le diriger sur Hénin qu'à 10 heures 35 du matin ?

En repartant vers 7 heures 15 du matin, le train d'Hénin pourrait prendre la correspondance du train de Lille, dont on réclame la création.

Ce changement d'horaire gênerait bien peu la Compagnie ; il donnerait satisfaction à une foule de voyageurs qui, en grand nombre, se rendraient dans cette région, actuellement complètement isolée toute la matinée.

Il faut donc espérer que le Conseil général du Nord prendra en mains les intérêts absolument lésés des voyageurs, des commerçants et du public de Lille et des environs, et obtiendra de la Compagnie la création d'un train de Lille à Béthune, vers 6 heures du matin et le changement d'horaire du train de Don à Hénin-Liétard. Il y va de l'intérêt de tous et, en cette occasion, nous faisons également appel à la Chambre de Commerce de Béthune, pour appuyer nos justes et légitimes doléances.

Il est absolument urgent, dans l'intérêt général, que la Compagnie du Nord accueille favorablement ces demandes justifiées des voyageurs et commerçants ayant des affaires à traiter à Béthune et dans cette importante région minière.

Un Groupe de Commerçants et de Voyageurs de Commerce.

Théâtre noir

Dès la tombée du jour, la Salle de spectacle dresse sa masse noire sur la Place Sébastopol, dont l'obscurité opaque est piquée de la falote lueur, nimbée de brouillard, de rares réverbères et de minuscules ampoules électriques diffusant une avare clarté, au sommet de pylones espacés.

L'austère façade du Provisoire s'éclaire d'une jaunâtre lumière intérieure pendant les heures de représentation, mais les escaliers restent plongés dans une pénombre dangereuse et les accidents sont à craindre.

Aux entr'actes et à la sortie, des chutes graves sont à redouter et il est même surprenant que quelques cassés ne viennent pas plus souvent démontrer la nécessité de parer sans délai à ce grave inconvénient.

Deux lampes à arc sont placées de chaque côté de l'escalier central et les deux sorties latérales en possèdent également une, mais elles ne sont pas allumées et se contentent d'exhiber, dans la noirceur ambiante, leur globe opale. Il serait prudent et utile de les faire fonctionner. Le courant électrique ne manque pas. Chaque jour des enfants prennent plaisir à en démontrer l'existence.

L'incurie municipale attend peut-être que de graves accidents se soient produits pour se décider enfin à faire allumer ces lampes.

Sans souci de la sécurité publique, notre municipalité moribonde veut-elle obliger les abords du théâtre à porter déjà le deuil de son prochain enterrement ?

Pour l'Assistance médicale gratuite

DES PROJETS

La commission de l'assistance médicale gratuite s'est réunie, hier à 14 h., la Préfecture, sous la présidence de M. Vancauvenberghe, président du Conseil Général.

Etaient présents : MM. Paroy, Briffaut, Cathelotte et Plet, conseillers généraux, ainsi que M. Régnier, secrétaire général de la Préfecture ; M. le docteur Delvevre, président du Syndicat des médecins ; les docteurs Putrille et Valentin, délégués du Syndicat des médecins et M. Bourville, délégué du Syndicat des pharmaciens.

La commission du Conseil général a entendu la proposition du docteur Delwevre, en a accepté les grandes lignes, et décida de présenter au Conseil Général, siégeant aujourd'hui à la Préfecture, la proposition du vote d'une somme de 800.000 fr. à répartir entre tous les médecins du département. On décida en outre le libre choix absolu du médecin, s'étendant à tous les médecins sans distinction de parti. En vertu de ce projet tous les médecins qui accepteraient les tarifs d'assistance pourraient être médecins d'assistance gratuite. Chaque indigent aura dorénavant un carnet de cinq visites et un carnet de consultations à sa disposition.

Une commission de contrôle fut également proposée, dans laquelle entrera un Maire, désigné par le Conseil Général, probablement un Conseiller Général, médecin désigné par l'association.

Pour les pharmaciens on a calculé une réduction de 15 % sur le tarif du Syndicat Général des Pharmaciens.

Ces projets seront portés aujourd'hui matin devant le Conseil Général.

L'EMPLOYE ETAIT UN VOLEUR

La police vient de mettre en état d'arrestation le nommé Eugène Dargon, 22 ans, employé à la Compagnie du gaz de Wazemmes.

Dargon est inculpé du vol d'un sac à main, contenant 410 francs 50, commis au préjudice et chez Mme Uhry, 15, rue d'Angleterre.

L'employé déféré au Parquet a été écroué.

COUP DE TAMPON

En passant vers 15 heures 30, rue Pierre Legrand, un camion-auto dont on n'a pu connaître, le numéro, ni le chauffeur a gratifié d'un coup de tampon, un tombereau de la maison Danel et Deattre, négociant en charbon.

Le choc fut si violent que le véhicule tamponné eut ses deux brancards brisés.

Ce joli coup fait, le camion-auto disparut en quatrième vitesse.

C'est par le plus grand des hasards que l'on n'eut à déplorer aucun accident de personne.

A LA JUSTICE MILITAIRE

M. le lieutenant Decaux, démobilisé, quitte la direction de la Justice militaire du 1er corps d'armée.

Il est remplacé par M. le chef de bataillon Pauly, à qui est adjoint M. l'officier d'administration de 1re classe Pascal.

M. Decaux, qui est avocat, reprend sa place au barreau de Lille.

UN VŒU DES SINISTRES

Le Comité de l'Association des Sinistrés, 5, rue des Poissonceaux, a, dans sa réunion du 14 octobre, émis le vœu de voir augmenter l'avance pour reconstitution de mobilier fixée au taux uniforme et reconnu insuffisant de 1000 fr. par chef de famille et 200 francs pour personne à sa charge.

Ce vœu a été transmis de suite à la Fédération pour être présenté aux Pouvoirs Publics.

LE CARBURE BAISSE

Le public est informé que la direction du Comité a décidé de porter le prix du carbure à 1 fr. 50 le kilo au lieu de 3 francs.

BACCALAUREAT

Première partie. — Latin-Grec. — Ont été admis définitivement : MM. Dewulf, Robert Dupont, Mlle Flahaut, MM. Flipot, Ringeval, Saint-Guily, Vandal, Rouvière, Chaudier, Couvois, Delobelle, Droulers, l'Eleu de la Simone, Féraille, Hoffmann, Avinée, Farvaque, Thuin, Jacques, Josson, Pierre Leconte, Louchet, Bouchelet de Vendegies.

Latin-Sciences. — MM. Bérat, Chenut, Coppin, Delton, Depersin, Mlle Dequeker, MM. Diebold, Douriez, Jules, Orliac, Martinval, Duchateau, Fournier, Guesdon, Héduy Lamiot, De Bergh, Degand, Mulle, Thillaye du Boullay, Vilain, Boneill, Auguste, Binet, Theyns, Coillot, Courtois, Derosne, Léon Dupont, Mlle Henry, MM. Quiret, Savary, Tardieu, Vallois, de Willecot de Rincquesen, Jean Baudelot, Paul Beaudelot, Bertheloot, Boittiaux, Bonte Lévêque, Marchand, Pelletrau, Rouvière, Trystram, Vandewalle, Wiame, Boury, Debay, Delloye, Huisman, Martinache, Philippe, Pierre Rogier, Yves Rogier, Trémoulet, Varé.

PETITES NOUVELLES

INSPECTEUR DES ETUDES. — Un emploi d'inspecteur des études à l'Institut Industriel, réservé en principe à un officier retraité, est vacant.

Pour tous renseignements, s'adresser à l'Inspecteur principal des Etudes. Les candidats devront adresser leurs demandes au Directeur de l'Ecole avant le 15 novembre.

Ecole des Beaux-Arts. — Les cours d'architecture, construction, géométrie et sciences en général dessin d'après l'ornement, d'après l'antique et le modèle vivant, de gravure, d'applications pour apprentis et adultes du bâtiment, etc. reprendront le mardi 21 octobre.

AVIS ET COMMUNICATIONS

INSTITUT INDUSTRIEL DU NORD DE LA FRANCE, 17, RUE JEANNE-D'ARC, LILLE. — Le mardi 28 octobre, à 11 heures 30, adjudication sur soumissions cachetées remises le 27, avant 17 heures, au bureau du régisseur-comptable, de la vente et de l'enlèvement, à partir du 1er novembre :

1. Des os, eaux grasses et résidus. — 2. Des déchets de pain.

SOCIETE DE GEOGRAPHIE. — PRIX PAUL CREPY. — Fondé en mémoire de M. Paul Crépy, président et fondateur de la société, ce prix consiste en une bourse de voyage d'une valeur de 500 francs.

Peuvent prendre part au concours, tous les jeunes gens de nationalité française, originaires ou habitants du département du Nor, âgés de 17 ans au moins et de 21 ans au plus, à la date du 1er juin, autorisés par leurs parents, inscrits avant le 1er mai, et admis à concourir par le comité d'études de la Société. Pour les conditions du concours, se reporter au programme spécial que l'on trouve au secrétariat, 116, rue de l'Hôpital-Militaire.

FACULTE DE MEDECINE. — Une session d'examen pour le diplôme d'herboriste aura lieu à la Faculté de Médecine lo lundi 17 novembre 1919.

Les candidats doivent se faire inscrire du 1er au 12 novembre, au secrétariat de la Faculté, 1, rue Jean-Bart, en produisant :

a) Leur acte de naissance (copie ou extrait sur papier timbré ou légalisé ;

b) Un extrait de bonnes vie et mœurs ;

c) Un extrait du casier judiciaire.

SOCIETE AMICALE DES MEDAILLES DE 1870 DE FIVES-SAINT-MAURICE. — L'assemblée mensuelle aura lieu dimanche 26 octobre, à 4 heures 30 du soir, au siège, Point du Jour.

Ordre du jour : Lecture du procès-verbal. — Questions diverses.

COMITE TECHNIQUE DES DOMMAGES DE GUERRE. — 5e Section (Commerce). — La troisième réunion de la 5e section (Commerce) du Comité Technique aura lieu le mercredi 29 courant, à 14 heures, à la Préfecture du Nord, en la salle du Conseil Général (5e bureau, premier étage).

Sociétés Diverses

LE CAVEAU LILLOIS. — Dimanche 26 octobre, à 3 heures 30, matinée récréative patoisante, par les Chansonniers du Caveau Lillois, à leur siège, Café de la Porte de Paris, 6, place Simon-Vollant.

Au programme : « Un Ménache d'accord », sujet imposé aux chansonniers patoisants.

On terminera par : « Le truc d'Eustache », comédie patoise en un acte, de D. Menez.

SOCIETE DE GYMNASTIQUE ET D'INSTRUCTION MILITAIRE « LA LILLOISE ». — La société de gymnastique « La Lilloise » a décidé de rendre un suprême hommage à ses membres actifs et honoraires tombés glorieusement au champ d'honneur.

La cérémonie du souvenir aura lieu dimanche 26, à 8 heures 30 précises du matin. La Fanfare du Commerce Saint-Sauveur-Saint-Maurice prêtera son bienveillant concours à cette cérémonie.

D'autres sociétés amies de « La Lilloise » participeront également au cortège.

Nul doute qu'un grand nombre d'habitants de Saint-Sauveur, Saint-Maurice se joindront également au cortège pour prouver leur sympathie aux familles des disparus de « La Lilloise ».

UNION NATIONALE DES MUTILES ET REFORMES. — Les membres de l'Union Nationale et les lecteurs du Journal des Mutilés et Réformés de Lille et des environs, sont priés de bien vouloir se présenter 14, rue de la Paix-d'Utrecht, à Lille, pour une communication très importante.

ETAT-CIVIL

du 22 Octobre 1919

Naissances. — Normand Daniel, rue des Processions, 47. — Duvillez Paulette, rue Esquermoise, 97. — De Bée Henri, rue d'Iéna, 51. — Pontet Paul, rue d'Iéna, 59. — Leclercq Yvonne, rue Eug.-Delacroix, 8. — Salingue Robert, rue Manuel, 51. — Bouquet Henri, rue Malecense, cité Evin, 10. — Averlon Lucienne, rue de La Bassée, 44. — Bruneel Andrée, rue du Bel-Air, 13.

Décès. — Cathrin Charles, 50 ans, cél., rue Saint-Sauveur, 59. — Defretin Céline, 76 ans ½, ép. de Henri Durrez, rue de l'Est, 38 bis. — Verhoye Virginie, 6 ans, 193, boulevard Montebello. — Robin Eugène, 22 ans ½, cél., rue de l'Hôpital-Militaire, 45. — Pillen Clotaire, 20 ans, même adresse.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

LOOS

Pour un attelage

DESESPERE DE LA DISPARITION DE SON CHEVAL ET DE SA VOITURE, UN NEURASTHENIQUE SE SUICIDE.

M. Alphonse Destailleurs, demeurant à Lille, 98, quai de l'Ouest, était allé en course à Loos, lundi, avec son cheval et sa voiture. La nuit l'ayant surpris, il vint arranger sa lanterne à l'estaminet du Bel-Air, chemin du halage, le long du canal. Dans ce court laps de temps, l'attelage disparut. L'homme, un malade incurable au dire des siens, et qui déjà, à différentes reprises avait manifesté son dégoût de la vie — sa femme et ses enfants l'empêchèrent continuellement de mettre ses sinistres projets à exécution — conçut un si vif chagin de la perte qu'il croyait définitive de son cheval et de sa voiture, qu'il déclara aux personnes avec lesquelles il se trouvait qu'il allait en finir avec la vie.

Depuis ce moment il a disparu et toutes les recherches faites pour le retrouver ont été vaines.

On craint fort qu'il n'ait mis son funèbre projet à exécution. L'attelage a été récupéré. Le cheval, effrayé par un incident quelconque, s'était enfui.

ARMENTIERES

L'affaire des coups de couteau

DEUX ARRESTATIONS

Nous avons relaté, la scène sanglante au cours de laquelle un lillois, le nommé Théry Charles, reçut de la part d'un belge, des coups de couteau qui mettent sa vie en danger.

Le sieur Vandenbogaerbe, on le sait fut arrêté comme l'auteur présumé de ces coups de couteau. Un certain Georges Putman, journalier, 21 ans, même nationalité, également impliqué dans cette affaire, a été déféré en temps que Vandenbogaerde au Parquet de Lille hier après-midi.

M. le Juge d'Instruction Delalé, chargé de cette affaire a interrogé ces deux individus qui, naturellement, nient être les auteurs de la tentative de meurtre qui leur vaut d'être appréhendés.

Ils prétendent au surplus, que c'est Théry qui, ayant reconnu par mi leur groupe un de leurs compatriotes avec qui il avait déjà eu maille à partir, leur chercha noise et déclancha ainsi la scène tumultueuse au cours de laquelle il fut frappé.

Tous deux ont été néanmoins écroué à la Maison d'arrêt, jusqu'à plus ample informé.

FRAUDEURS ARRETES. — Les douaniers Heudoux et Contiore en tournée à la Vesée, territoire de La Chapelle d'Armentières, ont arrêté, après les avoir poursuivis, les frères Flament, de Béthune, montés à bicyclette, qui furent trouvés porteurs de chacun de 10 kilos de tabac belge. Ils furent conduits à la prison d'Hazebrouck.

Cette prise y compris les machines, est évaluée à 1300 francs.

RONCHIN

ACTE DE PROBITE

Le garde cantonnier, Désiré Delcourt, a trouvé au cimetière un portefeuille contenant 660 fr. 50, qu'il s'est empressé de remettre à son propriétaire, M. Delecolle.

LA MADELEINE

UN OUVRIER A LA MAIN BROYEE

M. Gelrvaert François, 42 ans, demeurant, 47, rue Saint-Patrick, à Mons-en-Barœul, et travaillant à la Société Anonyme des Matelas Mécaniques, s'est fait prendre la main droite dans une cardeuse, qui lui broya les os et lui déchiqueta les chairs.

Un docteur, appelé à lui donner ses soins, le fit transporter d'urgence à l'Hôpital Saint-Sauveur. ,entfdrriapar elaoin sdrétu cmfhyp vbqkqlygbmps

FRETIN

INCENDIE D'UNE FERME. — Un incendie a détruit en partie la ferme de M. Charles Delahaye. La cause du sinistre est inconnue.

RADINGHEM

UN FACTEUR FRAUDAIT. — Dartois Alexandre, 38 ans, facteur intérimaire à Sainghin-en-Weppes, a été arrêté hier par la douane. Il était porteur de 20 kilos de tabac belge.

FEUILLETON DU « REVEIL DU NORD » N° 7

Les Mystères de New-York

GRAND ROMAN-CINÉMA AMÉRICAIN

ADAPTE PAR

PIERRE DECOURCELLE

— Ainsi, le mobile du crime nous apparaît...

Tenant la lettre d'une main, et désignant de l'autre le corps étendu à terre :

— Ceci a produit cela !... déclara le disciple d'Alphonse Bertillon. Ils ont puni Taylor Dodge d'avoir refusé d'obéir à leur ultimatum.

— Mais comment a-t-il été tué ? On ne voit pas une goutte de sang... Pas une trace de blessure !..

— Ce serait trop banal... Nos criminels d'aujourd'hui ont d'autres armes... Ce sont des gens instruits qui ont fait leurs classes. Voulez-vous être renseigné, mon cher confrère, sur la façon dont M. Taylor Dodge a été frappé ?..

— Vous le savez ?

— Exactement... Il travaillait à sa place accoutumée, quand il s'est levé pour se servir du téléphone, soit qu'une sonnerie l'y ait appelé, soit qu'il ait eu l'envie de demander lui-même un abonné... Il a quitté son fauteuil, et s'est dirigé vers l'appareil. Ses pieds alors se sont posés sur cette plaque de cuivre, qui devait être en communication avec une pile, ou une batterie, d'une force peu commune. Voyez les souliers qui sont tous les deux brûlés comme s'ils avaient été dévorés par des charbons ardents. Alors qu'il saisissait le récepteur, un éclair l'a foudroyé... Examinez l'oreille... Elle porte la marque d'une profonde brûlure, d'une brûlure par l'électricité...

Forster jeta sur son interlocuteur un regard de surprise et d'admiration.

— Oui !.. Oui !.. Vous avez raison... Ce doit être ainsi que les choses se sont passées...

— Autant que je puis être édifié par un premier examen, forcément superficiel, j'en réponds... Mais ce n'est pas tout...

— Qu'avez-vous donc découvert de plus ?

— L'assassin, ou les assassins — car je ne sais pas encore combien ils étaient — cherchaient quelque chose... Regardez les poches. Elles ont été fouillées... La doublure de l'une d'elles est encore à demi-retournée.. Les papiers du bureau sont bouleversés. Les tiroirs ouverts... Tout ce désordre prouve qu'on a fait là de hâtives recherches.

— Cependant les bijoux, le portefeuille, les objets de valeur n'ont pas été touchés...

— Parbleu !... Ce n'était pas une proie si mince qu'on convoitait... Laquelle ?... Voilà ce que je n'ai pas deviné encore... Mais nous...

La sonnerie de la porte lui coupa la parole...

— C'est M. Perry Bennett !... annonça le maître d'hôtel Micael.

Le neveu de Taylor Dodge fit irruption, dans la pièce.

Tout de suite, il courut vers le corps, sur lequel il se courba, sans pouvoir réprimer son émotion.

— C'est vrai !.. C'est donc vrai ce que me disait François !... Mon oncle !... Mon pauvre oncle... Et penser qu'il y a deux heures à peine nous causions ensemble... qu'il était plein de vie et de santé...

Discrètement, Justin Clarel s'était éloigné. En relevant la tête, le jeune homme l'aperçut et tourna vers Forster un regard interrogateur.

— C'est M. Justin Clarel ! expliqua celui-ci... Il a déjà recueilli sur le crime d'étonnantes précisions... Car il n'en faut pas douter, monsieur Perry, c'est bien devant un crime que nous nous trouvons...

— Et qui soupçonnez-vous, monsieur Clarel ? questionna ardemment le cousin d'Elaine.

— Je ne soupçonne pas... J'accuse, monsieur l'avocat...

— Vous me connaissez ?

— Ma profession m'oblige à connaître beaucoup de monde... Surtout un jeune maître déjà aussi universellement estimé que vous.... Le doute d'ailleurs n'est pas possible... M. Taylor est une nouvelle victime de « la Main qui étreint »...

Un cri s'échappa des lèvres de Perry.

— Ah !... Je n'avais donc que trop raison tout à l'heure...

Ce fut le tour de Clarel de jeter sur le neveu du banquier un regard qui équivalait à une question.

— Oui ! continua ce dernier... Il m'avait montré en même temps qu'un mot de menaces signé de « la Main qui étreint »...

— Celui-ci !... interrompit Clarel prenant sur le bureau l'avertissement négligé par Dodge... Mais continuez, je vous prie... Il vous avait montré, dites-vous ?...

— Une autre lettre que lui avait remise le Bancal Rouge, et qui contenait des indications catégoriques pour découvrir le chef de ces scélérats...

— Vous voyez, monsieur Forster, observa Clarel... Les faits s'éclairent et commencent à s'enchaîner... Alors ?..

— Alors, j'ai supplié mon oncle de renoncer à se lancer à la poursuite de ces misérables... Pourquoi ne m'a-t-il pas écouté ?... Pourquoi n'a-t-il pas brûlé les renseignements donnés par cet homme, au lieu de les serrer dans son coffre-fort...

— M. Dodge a serré ces renseignements...

— Oui ! Tout à l'heure !... En ma présence !... Ah ! Ce sera un éternel désespoir pour moi de n'avoir pas su le persuader de les détruire.

Et se dirigeant vers la place où Elaine et sa tante étaient demeurées prostrées dans leur douleur :

— Elaine, si ce crime, comme tout l'indique, est l'œuvre de cette épouvantable bande, je vous jure de consacrer ma vie à la découvrir...

Il parlait d'une voix grave et chaude, tremblante encore de l'émotion qui l'étreignait. La jeune fille leva les yeux comme pour le remercier de cette promesse... Mais incapable de répondre, elle n'eut que la force de lui serrer la main...

Clarel était en train d'examiner à la loupe le récepteur du téléphone.

— Aucune trace de doigts, ni sur le bureau ni sur l'appareil... Mais nous serons peut-être plus heureux ailleurs... Et puisque M. Dodge a enfermé devant vous ce fameux papier dans son coffre-fort, allons le regarder de près, voulez-vous ?...

IV

« La Lorraine » va lever l'ancre

L'homme au mouchoir venait de quitter son complice, et marchait aussi vite que le lui permetait sa claudication.

A cette heure avancée, les passants étaient peu nombreux dans les rues. C'est à peine s'il en croisa une demi-douzaine.

D'ailleurs, il s'enfonçait de plus en plus dans un dédale de petites voies peu éclairées, se croisant les unes les autres, et où les maisons mêmes commençaient à devenir moins nombreuses ; des terrains vagues se succédaient, coupés çà et là d'une bicoque ou d'une masure en ruines.

Le redoutable malfaiteur avait ralenti sa marche, et promenait autour de lui des regards investigateurs, comme s'il cherchait un endroit qu'il ne parvenait pas à découvrir.

Tout en clopinant, il portait de temps en temps la main à l'intérieur de son veston.... L'enveloppe volée par lui dans le coffre-fort de Taylor Dodge était toujours là, sous sa chemise...

Une envie le tenaillait de l'ouvrir et de prendre connaisance de son contenu... Mais, sans doute, il ne s'estimait pas en un lieu assez sur pour se livrer à cet examen, car il renfonçait les papiers dans sa poitrine, et reprenait sa marche en boitillant.

Enfin, il s'arrêta. Il était devant une longue palissade en planches qui clôturait une sorte de champ inculte, rempli d'excavations et de fondrières, où les rares habitants du voisinage déchargeaient leurs détritus et leurs gravats.

Une fois là, il tourna la tête dans toutes les directions. De quelque côté que ce fût, aucun être humain n'apparaissait...

S'abritant dans le carré de planches en renfoncement qui servait de réceptacle au réverbère, il saisit l'enveloppe qu'il ouvrit hâtivement...

Puis, dépliant d'une main fiévreuse les papiers, il se mit en devoir d'en commencer la lecture à la lueur d'un bec de gaz...

Brusquement, il eut un geste de désappointement et de colère... Les feuilles qu'il tenait étaient blanches !...

Il les retourna violemment... Pas plus de ce côté que de l'autre, aucune écriture n'apparaissait.

Alors, ce fut chez l'homme une explosion de fureur... Il frappait des pieds sur le sol avec rage...

Joué ! rugit-il au paroxysme de l'emportement... Je suis joué !... Ce que je viens de faire n'a servi à rien... Cete lettre m'échappe, cette lettre qui peut nous perdre tous...

Tout en parlant, il déchirait en mille morceaux les feuilles vierges qu'il tenait, et les éparpilla au vent.

Il était sorti de sa retraite, piétinant et trépignant dans le déchaînement de son exaspération...

— Heureusement, gronda-t-il, Dan va faire payer cher au Bancal Rouge ma déconvenue...

Cette idée parut calmer quelque peu son ressentiment. Relevant la tête, sans regarder davantage autour de lui, il reprit sa marche, et disparut dans le méandre des ruelles, qu'il venait de traverser.

En quittant l'immeuble des Assurances Réunies, le Bancal Rouge n'était pas, on l'a vu, sans appréhension. Heureusement, une foule grouillante déambulait à travers les voies ou il s'aventurait, et qu'il choisissait de préférence parmi les plus fréquentées. Il se sentait plus en sûreté au milieu de ces passants affairés, qui se hâtaient pour réintégrer leurs demeures ou gagner le théâtres et les lieux de plaisir, prenant d'assaut les tramways et les omnibus.

Tout en marchant, l'ancien tireur à la carabine réfléchissait...

Encore une couple d'heures, et il serait tout à fait rassuré sur son sort !... Forster lui avait promis de venir le prendre à son bar favori à onze heures. Ce serait bien le diable si, d'ici là, il risquait quelque chose... Et une fois que le détective privé de M. Taylor Dodge serait à côté de lui, tout danger serait définitivement écarté de sa tête.

Il se rendrait en hâte dans sa cabine, à bord de la « Lorraine », où son garde du corps s'était engagé à passer la fin de la nuit avec lui.

(A suivre).

Savon « LE NATUREL » Marseille